



Avec la collaboration d'Inno-centre, les Meubles Jaymar sont plus disposés à devenir une industrie 4.0. On reconnaît, à gauche, le président de l'entreprise, Daniel Walker. (Photo : Archives Le Trait d'Union MAG)

Inno-centre soutient l'innovation d'entreprises d'ici

Pénélope Clermont

journaliste@larevue.qc.ca

Mardi 15 mai 2018

Dans le cadre de son dernier plan économique, le gouvernement du Québec a accordé 4 M\$ à la société Inno-centre du Québec pour lui permettre de réaliser davantage d'interventions auprès d'entreprises innovantes dans toutes les régions. En tout, 139 PME ont été sélectionnées dans 16 régions.

Dans Les Moulins, ce sont quatre entreprises de Terrebonne qui ont obtenu ou obtiendront les services-conseils d'Inno-centre au cours de l'année 2017-2018, soit Industries Mailhot, Meubles Jaymar, Sécurité GMR et Technologies MindCore.

Un accélérateur performant

Depuis 30 ans, Inno-centre offre des services-conseils à des PME innovantes à divers stades de leur développement. Dans le cadre du Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs, la société a été reconnue comme l'un des accélérateurs canadiens les plus performants.

Selon un sondage réalisé par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation à l'automne 2017, 98 % des entreprises participantes se disent satisfaites ou très satisfaites des services offerts par Inno-centre.

C'est le cas de Meubles Jaymar qui a obtenu un accompagnement de 250 heures afin d'entreprendre le virage de la 4e révolution industrielle, qui se caractérise par l'intégration d'une automatisation intelligente au sein de l'entreprise de fabrication de meubles, tel que le dévoile le président, Daniel Walker.

Soutenir la croissance

C'est pour soutenir sa croissance que Technologies MindCore, qui avait connu une hausse de son chiffre d'affaires de 50 %, a utilisé les services-conseils d'Inno-centre.

«Ce n'est pas vrai que la croissance rapide est toujours bénéfique. Certaines entreprises n'y survivent pas. Nous sommes bien heureux de la collaboration que nous avons reçue», affirme Patrick Lalongé, vice-président.